

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le samedi 4 Février à 9 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Frédéric CHAZELLE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET, Thibault CALMARD, Mireille CARRET

Absent (1) : Gérard ROURE

Procuration (1) : Gérard ROURE a donné procuration à Yohann CARRET

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Guy CHAZOT

Date de la convocation : 26/01/2023

4 ► SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de décider du montant des subventions versées aux associations pour l'année 2023 afin de préparer le vote du budget.

Il propose d'augmenter les subventions qui n'ont pas été revalorisées depuis le passage à l'Euro, au moins.

Monsieur le Maire propose les subventions suivantes :

ASSOCIATION	Somme proposée Année N	Somme versée Année N-1
Les Amis de Saillant	350,00 €	305,00 €
Club des Jeunes de Saillant	350,00 €	305,00 €
Société de Chasse de Saillant	350,00 €	305,00 €
FJEP	350,00 €	0 € (bilan non transmis)
La Saillante	350,00 €	305 €
Club du 3 ^{ème} Age	350,00 €	0 € (non souhaitée)
Mission Locale	386,25 €	388,75 €

Ces subventions ne seront versées qu'après réception du bilan de l'année écoulée par les différentes associations.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ↳ accepte de verser les subventions aux associations telles que proposées ci-dessus
- ↳ charge M. Le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Maire,
Michel ROCHE

